

COMMISSION DES AGENTS SPORTIFS
PROCES-VERBAL N°8 DU 4 AU 12 juin 2025

SAISON 2024/2025

Présents :

Gauthier MOREUIL, Président

Anatole POIRAULT et Gérard MABILLE, membres titulaires

Excusés :

Dragan MILIC, Frédéric HAVAS, Youri VIERERAS et Jean-Jacques SALLABERRY membres titulaires

Assiste :

Alex DRU, délégué aux agents sportifs et responsable juridique de la FFvolley

Du 4 au 12 juin 2025, la Commission des Agents Sportifs s'est réunie par voie électronique.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

Date de publication : 12/06/2025

DEROULEMENT DE LA SECONDE EPREUVE DE L'EXAMEN D'AGENT SPORTIF

Madame Sabrina BAKLI et Monsieur Xavier KAPFER se sont inscrits pour passer la seconde épreuve de l'examen d'agent sportif organisée le 14 mai 2025 à 10h00 par la FFvolley à son siège situé au, 2-4 rue des Sarrazins 94000, Créteil.

Les candidats se sont présentés à l'heure à l'examen.

Avant la distribution du sujet, il a été rappelé aux candidats les modalités de déroulement de l'examen et des sanctions encourues en cas de non-respect de ces règles, conformément à l'article 16 du Règlement des agents sportifs.

L'épreuve s'est déroulée sans incident.

Deux copies ont été recueillies en fin d'examen, comme indiqué sur la feuille d'émargement.

VALIDATION DES RESULTATS DE LA SECONDE EPREUVE DE L'EXAMEN D'AGENT SPORTIF

La Commission des Agents Sportifs constituée en jury d'examen a transmis à la Commission des Agents Sportifs les résultats de cette épreuve. Les notes de Madame Sabrina BAKLI et Monsieur Xavier KAPFER sont supérieures et/ou égales à 10/20.

La note minimale étant fixée à 10/20, la Commission déclare Madame Sabrina BAKLI et Monsieur Xavier KAPFER admis à la seconde épreuve de l'examen et par conséquent à l'examen d'agent sportif.

Les résultats de l'examen seront communiqués à Madame Sabrina BAKLI et Monsieur Xavier KAPFER dans les meilleurs délais.

Le Président,
Gauthier MOREUIL

